

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP/...10...../F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE
DES HERBICIDES ET PESTICIDES**

DATE DE PUBLICATION : Le 26/07/2019

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : Le 14/08/2019

1. Objet :

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des herbicides et pesticides constitués de :

N°	DESIGNATION
1	6 000 litres de DIURON 800gr/litre SC
2	4 000 litres de 2,4-D AMINE SALT 720 g/litre SL
3	1 300 kg de HEXAZINONE 750 gr/kg DF
4	5 000 litres de MSMA 720gr/litre SL
5	1 500 litres de METRIBUZINE 480 gr/litre SC
6	400 litres de CHLOROPYRIPHOS ETHYL 480%EC
7	10 000 litres de GLYPHOSATE 360 g/litre SL
8	200 kg de BENOMYL 50%WP
9.	250 litres SANAWETT 900gr/litre SL

2. Financement du marché

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2019-2020.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Lieu et délai de livraison

L'ensemble de ces fournitures sont à livrer dans un délai de 45 jours comptés dès la réception de la lettre du marché.

Le lieu de livraison est le siège de la SOSUMO à GIHOFI.

5. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

Mps NB

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté par tous les soumissionnaires à l'adresse indiquée au point 14 ci-dessous, tous les jours ouvrables de 7 heures 30' à 17 heures, heure locale.

Il pourra être obtenu moyennant présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de **"Cent mille francs burundais (100.000 FBU)"** dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU et l'autre moitié au compte n°1101/001 - 04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

Il pourra être également téléchargé du site internet de la SOSUMO :

www.sosumo-burundi.com.

8. Dépôt des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Général de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, au plus tard le 14/08/2019 à 9 heures locales, pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

**SIEGE DE LA SOSUMO
B.P 835 BUJUMBURA
GIHOFI-RUTANA**

Elles porteront obligatoirement la mention :

**« Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
n° DNCMP/10/F/2019-2020, A n'ouvrir qu'en séance publique
du 14/8/2019, à 9 heures 30' ».**

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Garantie bancaire de soumission

Les offres accompagnées d'une garantie bancaire de soumission émise par une banque agréée établi suivant le modèle en annexe est de **"Quatre millions de francs burundais (4. 000. 000 BIF)"**.

Mup

La validité de la garantie bancaire de soumission est de 120 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Son absence entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

12. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 14/08/2019 à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires ou de leurs représentants présents, les membres de la sous-commission d'ouverture et par un représentant de la DNCMP et transmis à la DNCMP.

13. Critères de qualification

Pour être accepté en tant que soumissionnaire, la société devra répondre aux exigences suivantes :

Offre technique :

1. l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité ;
2. l'acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe ;
3. la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
4. la caution bancaire de soumission (sous forme de garantie bancaire) ;
5. le Certificat d'Identification Fiscale (N.I.F) ;
6. l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
7. l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;
8. l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité.
9. l'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée en vue d'exécuter ce marché ;
10. Avoir réalisé un chiffre d'affaire d'au moins cinq cent million de franc burundais pendant ces trois dernières années (copies des bilans déposées à l'OBR) ;
11. la déclaration d'origine des fournitures dûment complétée et signée selon le formulaire **en annexe** ;
12. les spécifications techniques détaillées ;

Musika

13. Statuts de la société ;
14. En cas de groupement chaque membre doit fournir son NIF;
15. Confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire.

Offre financière :

1. l'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
2. le bordereau de prix dûment rempli suivant le modèle en annexe ;
3. le délai de livraison.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

14. Adresse de l'Acheteur

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SIEGE DE LA SOSUMO
 B.P 835 BUJUMBURA- BURUNDI
 GIHOFI-RUTANA
 Email : sosumobu@yahoo.fr
 Site web : www.sosumo-burundi.com
Tél : (257) 22 50 71 01
(257) 22 50 71 02

ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura
 B.P 835 BUJUMBURA
 Bujumbura-Burundi
Tél : (257) 22 50 70 08
(257) 22 50 70 09
 Email : sosumobu@yahoo.fr
 Site web : www.sosumo-burundi.com

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles n'est conforme aux exigences du DAO.

Le Directeur des Approvisionnements,

Prosper MUTERITEKA

L'Administrateur Directeur Général,

Aloys NDAYIKENGURUKIYE
 Général de Brigade